

**ROUTE
NANTES
PORNIC**

**CONCERTATION
PUBLIQUE**

**DU 27 MARS
AU 17 AVRIL
2023**

Aménagement d'une

LIAISON CYCLABLE

À PORT-SAINT-PÈRE

entre le centre-ville et Belle Vue

BILAN DE LA CONCERTATION

participer.loire-atlantique.fr

**Loire
Atlantique**

Table des matières

1. Contexte de la concertation.....	2
2. Le dispositif de concertation.....	2
3. Le dispositif d'information	2
Affichage	2
Presse.....	3
4. Bilan de la participation du public	6
La réunion publique du 27 mars	6
La permanence du 4 avril.....	6
La participation via les outils de contribution.....	6
5. Bilan des contributions.....	7
5.1. Le choix de l'aménagement sur place	7
5.2. Les préférences et alternatives pour la liaison douce	10
5.3. Des points de vigilance et des opportunités	12
6. Conclusions et suites données à la concertation.....	14
7. Annexes	14
Contributions écrites.....	15

1. Contexte de la concertation

Au cours de la concertation du 28 mars au 8 mai 2022 sur le projet de mise à 2x2 voies de la RD751 entre Port-Saint-Père et Le Pont Béranger, la conception de la liaison douce entre le centre de Port-Saint-Père et les quartiers de Belle-Vue et Bel-Air est apparue comme une préoccupation majeure pour la population. La solution présentée par le département a en effet fait l'objet de plusieurs observations questionnant son implantation, ses caractéristiques et ses impacts sur les propriétés riveraines.

Aussi, le Département s'est engagé dans le bilan établi à l'issue de cette seconde phase de concertation à étudier des solutions alternatives de liaison douce entre les deux parties de la commune.

Cette troisième étape de concertation a été organisée sous le regard de Monsieur Serge Quentin, garant désigné en 2021 par la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) pour veiller à la bonne information et à la participation du public jusqu'à l'ouverture de la dernière enquête publique du projet.

2. Le dispositif de concertation

- **Une réunion publique le 27 mars à 18h30** – salle des Associations à Port-Saint-Père
- **Une permanence le mardi 4 avril de 14h à 18h** - en mairie de Port-Saint-Père
- **La plateforme en ligne participer.loire-atlantique.fr/nantes-pornic**, pour s'informer et contribuer (espace contributions ouvert du 27 mars au 17 avril inclus)

3. Le dispositif d'information

Un dispositif d'information dédié à la concertation a été mis en place avec l'objectif d'informer et d'inciter les citoyen.ne.s à participer via les différents outils proposés (plateforme, réunion publique, permanence). Ce dernier s'adressait plus particulièrement aux habitant.e.s de Port-Saint-Père.

Affichage



UNE INITIATIVE DU DÉPARTEMENT



CONCERTATION LIAISON DOUCE - 2023 / BILAN

La campagne d'affichage a été réalisée entre le 17 et le 20 mars :

- Distribution d'une douzaine d'affiches dans les commerces du centre-ville de Port-Saint-Père et au centre médical ;
- Pose d'affiches à l'accueil de la mairie de Port-Saint-Père et sur les panneaux prévus à cet effet ;
- Pose de trois panneaux sur site selon le plan de localisation ci-dessous :

Implantation des panneaux sur site



Presse

Des communiqués ont été publiés dans l'info locale afin d'annoncer les réunions publiques (Courrier du Pays de Retz, Ouest France et Presse Océan).

Publication dans le Courrier du Pays de Retz le 24 mars 2023.

Cœur de Retz



La conception de la liaison douce entre le centre de Port-Saint-Père et les quartiers de Belle-Vue et Bel Air est apparue comme une préoccupation majeure pour la population. (Reportage local)

RÉUNION PUBLIQUE. Liaison douce à Port-Saint-Père : quel scénario ?

Le Département engage une concertation sur l'aménagement d'une liaison douce entre le bourg de Port-Saint-Père et les quartiers de Belle-Vue et Bel Air.

UNE INITIATIVE DU DÉPARTEMENT



CONCERTATION LIAISON DOUCE - 2023 / BILAN

Publication sur Infolocale le 20 mars 2023.

The screenshot shows the Infolocale interface. At the top, there are search filters for 'Où ?' (Location) and 'Quoi ?' (Event type). The main content area features a date and time header: 'Lundi 27 mars 2023 à 18h30'. Below this is the event title: 'Axe Nantes-Pornic : concertation sur une liaison douce à Port-Saint-Père'. The description explains that the department is organizing a public consultation from March 27 to April 17, 2023, regarding a dedicated soft link for cyclists and pedestrians. It also mentions a public meeting on March 27 at 18h30 in the town hall of Port-Saint-Père. At the bottom, there are three tags: 'Réunion publique', 'Réunion, assemblée', and 'Vie quotidienne'.

- **Réseaux sociaux** : un post d'information a été communiqué le 24 mars sur le compte Twitter du Département. Il a été vu 1200 fois.

The screenshot shows a tweet from the official Twitter account of Loire-Atlantique (@loireatlantique). The tweet text reads: 'Aménagement d'une liaison cyclable à Port-Saint-Père Réunion publique 📅 27 mars à 18h30 📍 Salle des associations, 13 rue de Pornic à Port-Saint-Père Objectif ? Améliorer la sécurité des cyclistes et piétons 🚲 🗣️ bit.ly /42HbvRI #Velotaf #LoireAtlantique'. The tweet includes a location pin icon, a calendar icon, and a link to a Bitly page.

UNE INITIATIVE DU DÉPARTEMENT



- **Magazine Loire-Atlantique** : le magazine départemental a publié une brève dédiée à la concertation. Au total, 700 000 exemplaires ont été imprimés.

Magazine mars /avril 2023.

Comment améliorer la sécurité des cyclistes à Port-Saint-Père ?

Port-Saint-Père — Donnez votre avis sur les futurs aménagements cyclables à Port-Saint-Père ! Dans le cadre de la concertation pour l'axe Nantes-Pornic, le Département souhaite proposer trois scénarios de passage ou passerelle aux habitant-es et aux cyclistes entre le centre-bourg et les quartiers de Belle-Vue et Bel-Air. La réunion publique est prévue à la mairie de Port-Saint-Père le 27 mars à 18h30.
participer.loire-atlantique.fr/nantes-pornic

20 LOIRE-ATLANTIQUE LE MAG' DU DÉPARTEMENT

- **Site Loire-Atlantique et inforoutes.loire-atlantique.fr :**

Publication du 20 mars 2023 sur Inforoute.

The image shows a screenshot of a website article. At the top left is the 'Loire Atlantique Inforoutes' logo. At the top right are search and menu icons. The article title is 'Aménagement d'une liaison cyclable à Port-Saint-Père : réunion publique le 27 mars', published on 20/03/2023. Below the title is a photograph of a paved bicycle path with white directional arrows and a bicycle symbol, running alongside a road and buildings.

- **Kit de communication pour les communes** : un communiqué a été envoyé aux mairies pour une diffusion dans les bulletins municipaux, les newsletters, ou les sites internet des communes.

Publication sur le site de la commune de Port-Saint-Père le 18 février 2023.



The screenshot shows a website page for the commune of Port-Saint-Père. At the top, there are navigation links: 'DÉCOUVRIR LA COMMUNE', 'VIVRE AU QUOTIDIEN', and 'PROFITER DES LOISIRS'. Below these are social media icons for Facebook, Twitter, and Instagram. The main content area features a header with the text 'Accueil > Actualités > Travaux en cours > Axe Nantes/Pornic projet de liaison douce'. The title of the article is 'Axe Nantes/Pornic projet de liaison douce' in large red font. Below the title, it says 'Doublement de la RD751 : projet de liaison douce - concertation publique du 27 mars au 17 avril 2023.' To the right of the text is a photograph of a public meeting in progress, with several people seated around a table, listening to a speaker at the front. Below the photograph, there is a short summary of the concertation, followed by more details about the project and the meeting. At the bottom, it indicates the article was published on Thursday, February 16, 2023.

4. Bilan de la participation du public

La réunion publique du 27 mars

Environ 35 personnes ont participé à la réunion publique du 27 mars qui a apporté l'essentiel des échanges avec le public.

**Retrouvez la synthèse des échanges sur le compte-rendu de la réunion, en ligne sur participer.loire-atlantique.fr.*

La permanence du 4 avril

Cette permanence a permis d'échanger avec 4 personnes, sur des points particuliers de la liaison douce.

La participation via les outils de contribution

5 contributions émanant de 4 comptes différents ont été recueillies sur la plateforme.

Le site a reçu plus de 400 visites avec une durée moyenne de consultation de 3 minutes.

5. Bilan des contributions

5.1. Le choix de l'aménagement sur place

(Sources : réunion publique et plateforme)

La réunion publique a permis d'échanger sur le choix du Département de réaliser la 2x2 voies en aménagement sur place pour la section Port-Saint-Père / Le Pont Béranger, choix que les riverain.e.s regrettent.

Lors de la réunion publique ou sur la plateforme, les riverain.e.s ont soumis des propositions pour atténuer les impacts de la future 2x2 voies.

Abaissement du profil de la RD 751

Cette solution a été proposée par le public, soit pour diminuer le niveau de bruit en traversée de Port-Saint-Père, soit pour faciliter l'implantation d'une passerelle indépendante de l'ouvrage routier, avec des pentes d'accès correctes (collectif « Groupe citoyens Port-St-Père »). Afin d'éviter des surlargeurs qui pourraient impacter les habitations riveraines, le collectif propose également de réaliser cet abaissement avec des murs de soutènement.

Réponse du Département

Le point d'accroche à la section actuellement en travaux à Port-Saint-Père et Saint-Léger-les-Vigne reste un invariant qui contraint le calage de la route au niveau de l'échangeur. En outre, pour maintenir la circulation en phase travaux, la chaussée neuve si elle est construite en contre-bas de la route actuelle ne pourra pas lui être complètement accolée. Une surlargeur est donc inévitable dès lors que le profil de la route est abaissé.

Abaissement de la vitesse à 90 km/h en traversée de Port-Saint-Père

L'idée est de maintenir la traversée de Port-Saint-Père à 2 voies ou d'abaisser la vitesse à 90 km/h.

Réponse du Département

Sur le premier point, pour des problèmes de sécurité et de lisibilité de la route, il n'est pas recommandé de réaliser une section à 2 voies sur un itinéraire à 2x2 voies. En effet, les zones de transition entre les sections à 2x2 voies et les sections à 2 voies créent des zones de frictions potentiellement accidentogènes.

Concernant le second point, l'abaissement de la vitesse à 90 km/h avec un profil à 2x2 voies fera partie des hypothèses étudiées dans le cadre des études de bruit.

Système de bifurcation entre Pornic et Sainte-Pazanne

Cette proposition rappelée en réunion publique du 27 mars a pour objectif de séparer les flux entre les allers/retours Nantes-Pornic et les allers/retours Nantes-Noirmoutier, puisque les trafics se divisent entre ces deux destinations au niveau de Port-Saint-Père.

Réponse du Département

Ce type d'aménagement destiné à gérer deux gros flux autoroutiers ne permet pas d'organiser un système d'échanges avec les routes locales. A l'inverse, le système d'échangeur proposé permet d'assurer les déplacements avec Port-Saint-Père, Saint-Léger-les-Vignes, ainsi que les quartiers de Belle-Vue et Bel-Air, notamment via les giratoires.

Création d'un échangeur indépendant du bourg

Cette proposition du « Groupe citoyens Port-St-Père » consisterait à créer un échangeur indépendant du bourg et donc de la liaison bourg-Bellevue. Le collectif ajoute que la relocalisation de cet échangeur entraînerait un glissement de la 2x2 voies vers le sud, pour pouvoir l'implanter.

Réponse du Département

Afin d'obtenir une courbe conforme aux normes, le décalage de la 2x2 voies vers le sud nécessiterait des emprises au niveau du centre médical et du quartier Bel-Air, ce qui n'apparaît pas envisageable.

De fait, la proposition du collectif revient à réaliser la variante 1 présentée lors de la concertation de 2022, le décalage de la 2x2 voies vers le sud ne pouvant se traduire autrement que par un contournement au sud du quartier de Belle-Vue.

Réalisation de bretelles en boucle dans l'échangeur

Lors de la réunion publique du 27 mars, il a été proposé de réaliser des bretelles en boucle afin de réduire les emprises.

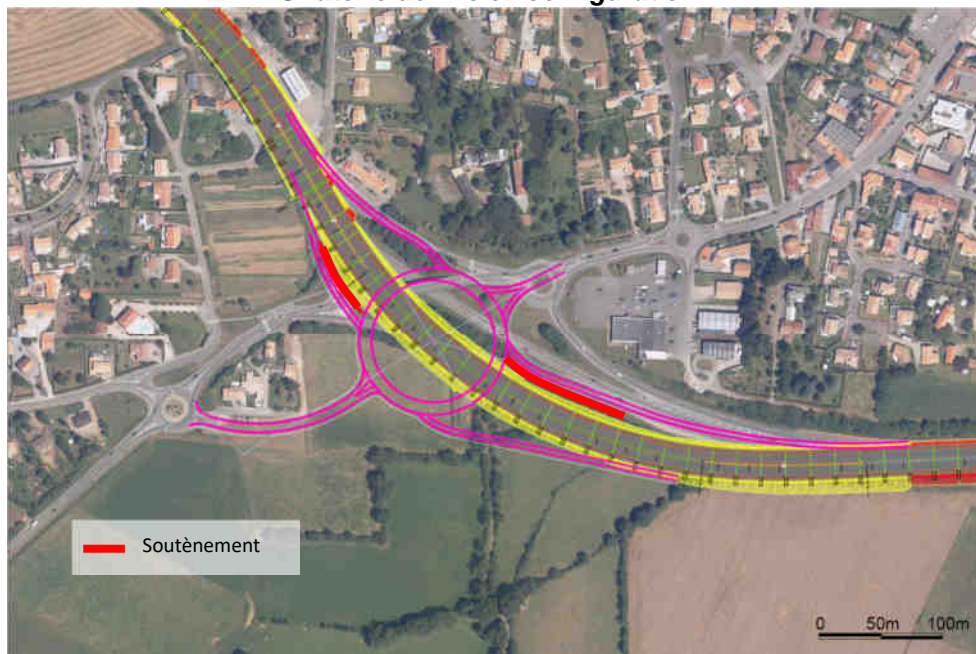
Réponse du Département

Les bretelles en boucle devraient présenter 40 m de rayon pour assurer la sécurité des entrées et sorties, elles conduiraient donc à un élargissement des emprises de l'échangeur et non à leur réduction.

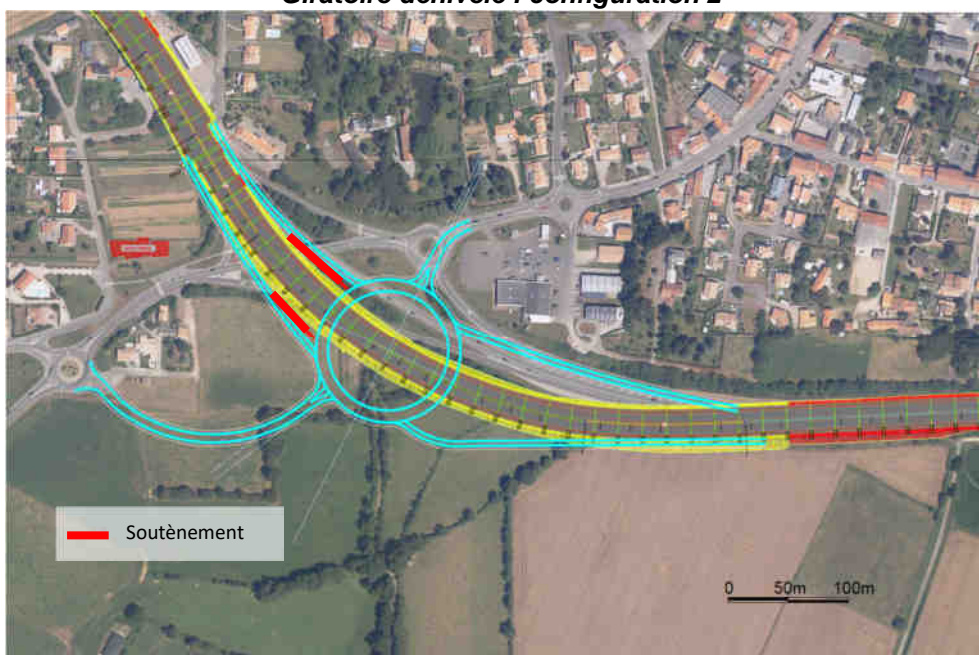
Étude d'un giratoire unique dénivelé en remplacement de l'échangeur

Suite à la réunion du 27 mars, le Département a étudié deux implantations possibles de ce type d'aménagement :

Giratoire dénivelé : configuration 1



Giratoire dénivelé : configuration 2



Réponse du Département :

L'implantation de ce type d'aménagement est possible mais les incidences financières ne sont pas négligeables, compte tenu des ouvrages à réaliser : deux ouvrages courbes au dessus de la RD 751 (plus complexes à réaliser), des murs de soutènement. Par rapport à l'échangeur initial, le surcoût est estimé à 3 M€ TTC.

5.2. Les préférences et alternatives pour la liaison douce

(Sources : réunion publique et plateforme)


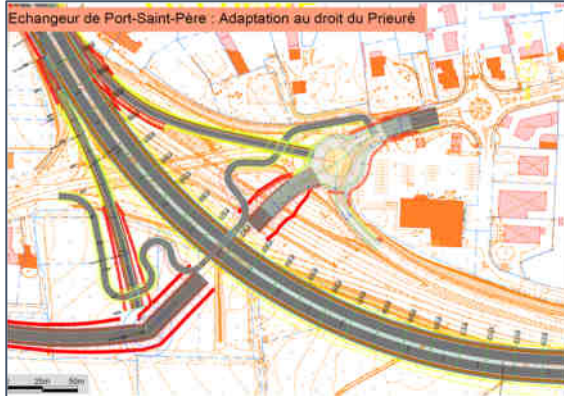
Le Département a rappelé ses contraintes lors de la réunion publique :



- Une passerelle indépendante de l'ouvrage routier de la RD 758 doit dégager une hauteur libre de 5,85 m au-dessus de la RD 751.
- Ses accès doivent respecter une pente de 4% maximum pour être accessibles aux personnes à mobilité réduite, ce qui inclut, outre les personnes en fauteuil roulant, les personnes ayant des difficultés de mobilité (personnes âgées ou accidentées), les personnes avec poussettes, les personnes malvoyantes, ...

Le public a exprimé ses préférences lors de la réunion ou sur la plateforme :


- avoir un tracé court et le plus droit possible,
- éviter les passages inférieurs,
- éviter les emprises sur la voie privée menant aux lieux-dits Le Prieuré et Le Pré Nouveau

En conséquence, les riverain.e.s ont fait plusieurs propositions alternatives pour la liaison douce :

Une solution intermédiaire entre l'échangeur et la rue du Moulin	Décalage du giratoire pour dégager la voie privée de toute emprise
	
<p><u>Réponse du Département :</u> Cette solution présente une pente trop forte, elle est très proche de maisons d'habitation et emprunte la voie privée du Prieuré.</p>	<p><u>Réponse du Département :</u> Cette solution induit un surcoût significatif, impacte fortement le parking de l'Intermarché et présentera un impact fort en phase travaux sur la circulation, du fait de la nécessité de reconstruire le giratoire existant.</p>

<p>Franchissement à l'Est de l'échangeur avec voie de desserte parallèle au Sud</p>	<p>Suppression d'une boucle de la liaison douce en longeant la 2x2 voies et en passant au-dessus de la bretelle de sortie depuis Pornic</p>
	
<p><u>Réponse du Département :</u> La pente est correcte, mais le remblai empiète sur la parking arrière de l'Intermarché et sur la rue des Épinettes, dont il contrarie la continuité au droit de l'Intermarché.</p>	<p><u>Réponse du Département :</u> La solution n'est pas faisable sur le plan technique, du fait du remblai nécessaire au franchissement de la bretelle de sortie depuis Pornic, qui vient empiéter sur le remblai de la RD 751.</p>

Suite à la réunion publique, un autre tracé de liaison douce a été proposé sur la plateforme :

<p>Passerelle au niveau de l'ouvrage actuel</p>	
	<p><i>(extrait de la plateforme)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - en décalant le rond-point existant côté bourg, aménagement permettant de plus de réduire le bruit pour les riverain.e.s dudit giratoire - en abaissant la bretelle d'entrée direction Pornic - en décalant la passerelle côté accès au bourg ce qui permet la pose de parois opaques voire phoniques le long de la passerelle côté Prieuré et Pré Nouveau pour supprimer les nuisances de lumières des phares et de bruit sur cette propriété ET tout en n'empiétant pas sur les propriétés privées qu'elle longerait
<p><u>Réponse du Département :</u> Cette solution qui enjambe complètement les bretelles et la RD 751 n'est pas envisageable, du fait de la hauteur libre à dégager sous la passerelle qui s'applique aussi aux bretelles, leur abaissement ne pouvant pas suffire. Dès lors, la pente d'accès à la passerelle sera impraticable pour les vélos (de l'ordre de 8%, comme le montre la simulation effectuée par le Département pour une passerelle qui se situerait à l'emplacement de l'ouvrage actuel à démolir).</p>	

5.3. Des points de vigilance et des opportunités

(Source : plateforme)

Réduction des incidences du giratoire nord

Les résident.e.s du Prieuré souhaiteraient subir moins de nuisance par rapport au giratoire situé au droit de leurs habitations.

Réponse du Département

Dans le cadre des études d'avant-projet, la pose d'une glissière béton pourra être étudiée afin de diminuer une partie des émissions sonores et lumineuses.

Sécurité de la liaison douce :

La contribution attire l'attention sur l'exigence de sécurité de la liaison douce, y compris lors d'épisodes de gel.

Réponse du Département :

L'aménagement prévoit une largeur totale de 4 mètres, soit 2,5 m pour la partie cyclable et 1,5 m pour la partie piétonne, ce qui permet de séparer les modes en toute sécurité.

Les dispositifs d'assainissement et la pente à 4% limiteront les stagnations d'eau et donc les risques de verglas.

Continuité des itinéraires de part et d'autre de la liaison franchissant la RD 751 :

Le contributeur souligne que l'insertion de la liaison n'est pas précisée à ses deux extrémités ; il s'interroge sur le passage au niveau du giratoire situé devant le centre médical et sur la continuité de la liaison avec le centre-ville, notamment pour la solution 2.

Réponse du Département :

L'insertion précise de la liaison devra être calée dans le cadre de l'avant-projet. La concertation avait surtout pour objet de définir un point de passage de principe pour franchir la RD 751.

Pour rappel, la continuité vers Sainte-Pazanne a été envisagée par le Département qui propose dans son projet d'aménager des bandes cyclables de part et d'autre de la RD 758 jusqu'au « chemin de Bourgneuf » qui sera ensuite emprunté pour rejoindre Sainte-Pazanne.

Développement du transport collectif à pédales

Le contributeur suggère que les modes de transports collectifs type vélobus, vélo-cargo soient pris en compte.

Réponse du Département :

La liaison douce sera bénéfique pour ces formes de mobilité, car elle est accessible au plus grand nombre du fait de sa pente et offre un parcours sécurisé protégé de la circulation automobile. A ce jour, nous n'avons pas connaissance d'initiatives ou de demandes précises à Port-Saint-Père, concernant ce type de mobilités, mais le Département y est favorable.

Élargissement du périmètre de réflexion

Le contributeur élargit la réflexion sur les itinéraires cyclables à l'ensemble des communes limitrophes (Bouaye-St léger les vignes / Brains / Cheix en Retz / Rouans).

Réponse du Département :

A cette échelle, la localisation de la liaison n'a pas d'incidence et offre une opportunité pour développer des itinéraires cyclables, notamment à travers le schéma des mobilités de la communauté d'agglomération Pornic Agglo Pays de Retz.

Dans son projet d'aménagement à 2x2 voies de la RD751, le Département a inclus la réalisation de liaisons cyclables afin de contribuer au développement des déplacements doux :

- liaison entre Port-Saint-Père et Sainte-Pazanne via l'aménagement de la RD758 et du « chemin de Bourgneuf »,
- réalisation d'une voie mixte agricole et cyclable entre le Bois Guibert et La Frogerie,
- aménagement d'un chemin agricole « chemin de La Palutière ».

6. Conclusions et suites données à la concertation

Retenu par le Département :

Pour la liaison douce, les études se poursuivront sur la base de la solution 2 :

- qui offre une liaison sécurisée entre le bourg de Port-Saint-Père et les quartiers de Belle-Vue et Bel-Air,
- qui limite l'allongement de parcours induit (110 m pour les piéton.ne.s, 205 m pour les deux-roues et personnes à mobilité réduite),
- qui évite tout impact direct sur la voie privée du Prieuré.

Les différentes autres solutions de liaison proposées par le public et étudiées par le Département ne sont pas plus satisfaisantes, notamment du fait de leur pente ou de leur emprise.

Concernant le projet de mise à 2x2 voies de la RD 751 :

L'abaissement de la vitesse à 90 km/h avec un profil à 2x2 voies fera partie des hypothèses étudiées dans le cadre des études de bruit.

Les différentes solutions envisagées d'abaissement du profil en long de la RD 751 ou de modification de l'échangeur ne peuvent pas être retenues pour des considérations de maîtrise des coûts et parce qu'elles ne réduisent pas de façon significative les impacts du projet.

7. Annexes

Annexe 1

Contributions écrites

Usage, équidistance, sécurité, simplicité

Vincent - 10/04/2023 12:16

Pour que cette voie soit efficace, il est essentiel que les conditions de cheminement soient optimales. Cela implique que la voie soit suffisamment large pour permettre aux cyclistes et aux piétons de circuler en toute sécurité, sans risque de collision, ni risque de chute par temps humide ou verglassé, condition nocturne avec un éventuel profil à virages comme annoncé sur les profils 1 et 2.

La sécurité est un aspect crucial de ce projet.

Le tracé 1 et 2 semblent assez inadaptés au départ, côté Ouest, en obligeant les cyclistes à s'insérer depuis un rond-point (celui existant actuellement du centre de santé et aire de covoiturage) sur la route (actuelle) vers Port-St-Père. Mais cette portion de route serait à terme en cul-de-sac et en lien direct avec le centre de soins (sans passage via rd point), n'est-ce pas ?

Le tracé 2 implique un triple passage sous voie (olé) et une nouvelle fois le tracé présenté fini en "queue-de-poisson" au niveau du parking...la voie cyclable ne peut-elle pas être prolongée jusqu'au rond-point existant de l'Intermarché/zone commerciale ? Ici, on ne sait pas : allez-vous mettre un passage piéton/cyclable traversant la voie pour ceux qui viennent du bourg ? Un passage piéton/cycliste avec système de feux ? Pas terrible pour la fluidité du trafic routier et également pour la sécurité.

Le tracé doit tenir compte du réseau départemental cyclable à venir Ste Pazanne-Port St Père <https://www.pornicagglo.fr/velo-de-nouveaux-itineraires-prevus-pour-vos-trajets-du-quotidien/> : le tracé 3 serait cohérent s'il rejoint au plus court le rd point via le centre de soins et présente même une distance plus courte avec l'église (pur centre) pour les habitants de BelleVue/Bel-Air. Pour eux, même aller à l'Intermarché serait de façon médiane de même distance si tracé 1-2 ou 3.

Selon moi, seule l'option 3 est d'avenir en voie cyclable et en ouverture d'aménagement urbain. L'option 4 utopique : tunnel sous la 2*2.

SVP : n'oubliez pas le passage à faunes !

Un transport collectif à pédales, vélo-bus, vélo-cargo... influencerait-il le choix

Vincent - 10/04/2023 13:35

La société Humbird, fabricant du Woodybus homologué, originaire du Pays de Retz semble faire rêver ces citoyens d'un usage local. Le label S'cool bus s'appuie déjà sur cette solution <https://www.semo-mobilite.com/services/scool-bus/>. D'autres communes ont fait des tests d'usage avec d'autres solutions. Après le pédibus, le vélobus... à considérer pour cet aménagement.

Je vous invite à consulter la proposition au budget participatif du département (ce n'est pas la mienne) Transports collectifs à pédales

Il est donc essentiel que le choix du tracé intègre la composante d'une telle perspective dans la sécurité, le parcours : vélo classique, vélo cargo (de livraison ou familial avec jeunes enfants), vélo collectif à plusieurs... scolaire ou non...

Je confirme mon choix, entre les options proposées, du tracé 3, à la condition que soit prolongé sur les rues adjacentes des voies douces : rue du Moulin, rue des Frênes, rue de Grandville, rue de Bel Air...

A la vue de la localisation des écoles de la commune de Port St Père, le tracé 3 est le bon pour les éventuels enfants concernés pour un vélo-bus.

Analyse complémentaire : les vélocyclistes qui viennent de St Mars de Coutais n'ont pas besoin de passer par le centre de Port St Père pour rejoindre le centre de santé ou Sainte-Pazanne (rue de Nozine, les 5 Chemins leur permet déjà). Un balisage serait à prévoir en termes d'aménagement cyclo complémentaire.

Les personnes venant de Bouaye-St léger les vignes / Brains / Cheix en Retz / Rouans ne verraient pas leur trajet allongé par le tracé 3 (et puis honnêtement tout écart n'aurait aucune incidence), l'enjeu est donc uniquement local en lecture de paysage et en termes de quiétude d'usage cycliste.

Choix : tracé 3

Problèmes soulevés et propositions concernant les liaisons douces (Secteur Pré Nouveau / Prieuré)

Sabine Cécile Gilbert Jean-Noël - 15/04/2023 18:06

La solution proposée par la commune de Port-Saint-Père à son conseil municipal du 06/12/22, soit l'implantation de la liaison dans l'échangeur côté Intermarché, est à privilégier. En effet, elle évitera le passage dans l'impasse du Pré Nouveau, à la fois des véhicules desservant les propriétés et des piétons utilisant cette liaison douce, ce qui serait particulièrement dangereux. Nous pensons plus particulièrement aux personnes à mobilité réduite (personnes âgées, personnes en situation de handicap), aux mamans avec des poussettes, aux enfants non accompagnés. Les piétons seront donc plus en sécurité en longeant le parking de l'Intermarché.

Quelles que soient les solutions proposées, le giratoire actuel desservant Port-Saint-Père, Sainte-Pazanne et Pornic, lequel surplombe le Prieuré et le Pré Nouveau, a toujours posé et pose de nombreux problèmes, déjà identifiés lors de sa création. Ils n'ont jamais été résolus malgré les promesses. Ces nuisances sont les suivantes.

-Des nuisances sonores importantes : une grande partie du flux de véhicules se trouvant sur l'axe Nantes-Pornic, passe par ce giratoire afin de se diriger vers la Vendée via Sainte-Pazanne ainsi que le Pays de Retz en général. Dès le matin, très tôt, nous entendons le bruit permanent des véhicules (coups de freins, changements de vitesse / camions notamment).

-Des nuisances dues à la surélévation importante de ce giratoire par rapport aux terrains en contrebas. Notons celles causées par les phares qui balayent, toute la nuit, les façades des maisons. Ajoutons celles causées par la position visuelle dominante de toute cette circulation empruntant le giratoire.

Nous demandons qu'un mur anti-bruit soit créé ou toute autre protection efficace. Ce mur pourrait être construit à la place de la glissière de sécurité actuelle, tout le long du giratoire. Nous souhaitons qu'une expertise acoustique soit réalisée sur le lieu-dit Le Prieuré/ Le Pré Nouveau afin de justifier notre demande.

Réussir l'intégration du projet global.

Groupe-citoyens-Port-Saint-Père - 17/04/2023 15:49

La piste cyclable est un des éléments de réussite de l'intégration complète du projet sur la commune de Port-Saint-Père, seule commune impactée de cette façon par le projet global de franchissement de son bourg par la future 2x2 voies Nantes-Pornic. Pour ce faire, le pont actuel doit être détruit de telle sorte que le projet de liaison entre le bourg et le quartier Bellevue part d'une feuille blanche. Le projet global s'en porterait mieux s'il était morcelé en 2 sous-projet :

1. création d'une nouvelle liaison bourg-Bellevue, rue plus liaison douce totalement indépendante de l'échangeur et ne servant qu'à la liaison bourg-Bellevue. Créé à la bonne altitude pour les besoins de déplacement des PMR, ce nouveau pont entraînera le surbaissement de la 2x2 voies des cm nécessaires. Si la largeur basse de l'emplacement de la 2x2 voies n'était plus suffisante (pour des talus standard), il serait nécessaire de créer des "murs" verticaux sur la hauteur correspondante au surbaissement (Ouvrages fréquents sur le réseau routier).

2. création de l'échangeur (Nantes-Port-St-Père-Ste Pazanne-St Mars de Coutais et vice versa en remplaçant Nantes par Pornic) indépendant du bourg et donc de la liaison bourg-Bellevue. Le type d'échangeur devra correspondre aux flux devant y transiter (De 50% (Nantes-Pornic) et 50% (Nantes Ste-Pazanne) à 60% (Nantes-Pornic) et 40% pour Nantes-Ste Pazanne, selon les estimations. Certes, cet échangeur indépendant entraînera un glissement de la 2x2 voies vers le sud, pour pouvoir l'implanter. Il empiètera probablement sur des terres agricoles, mais dans une quantité très éloignée des dizaines d'ha du projet initial.

Le quartier Bellevue serait donc intégré dans le bourg par une liaison adaptée, déconnectée de l'échangeur et des flux vers Ste Pazanne. Ainsi l'unité du bourg serait-elle enrichie, et les habitants des quartiers concernés par les ronds-points moins impactés qu'actuellement.

Une modification du projet doit être possible pour une PASSERELLE de Bout en Bout

Cornille - 17/04/2023 16:12

Les « déplacements doux » ne se cantonnent pas uniquement aux déplacements à vélo qui ne sont d'ailleurs pas accessibles à tous. Priorité doit être donnée à TOUS TYPES de déplacements (piétons, poussettes, fauteuils roulants, déambulateurs...) ET aux PORT ST PERINS qui en devraient en avoir l'utilisation la plus fréquente D'où privilégier le trajet le plus court possible et sans parcours style Gymkhana comme les solutions 1 et 2 et SANS passages sous les voies.

La solution validée par la municipalité (solution 2) est de nature à inciter l'utilisation de la voiture... avec 3 passages en souterrain sous la route et les bretelles, ces accès n'apparaissent pas sécurisants pour les usagers même s'ils sont sécuritaires.

D'où une modification du projet doit être possible pour une PASSERELLE DE BOUT EN BOUT :

- en décalant le rond point existant côté bourg aménagement permettant de plus de réduire le bruit pour les riverains dudit giratoire
- en abaissant la bretelle d'entrée direction Pornic
- en décalant la passerelle côté accès au bourg ce qui permet la pose de parois opaques voire phoniques le long de la passerelle côté Prieuré et Pré Nouveau pour supprimer les nuisances de lumières des phares et de bruit sur cette propriété ET tout en n'empiétant sur les propriétés

privées qu'elle longerait ...et permettrait de réconcilier les Port St Pérens avec le projet en 2x2 voies de la RD751.

De plus, pour l'échangeur de la Paternière le coût supplémentaire pour un ouvrage qui est hors réglementation (3 échangeurs en moins de 10 kms n'est pas la norme) n'a pas été un problème au vu de son utilité pour les agriculteurs. Aussi le surcoût pour une passerelle de bout en bout ne doit pas être un obstacle pour un projet qui est indispensable à la population et qui correspond aux besoins des futurs usagers. Tous les Port St Pérens doivent être traités avec le même respect, leurs demandes étant légitimes. Il ne faut pas privilégier une partie de la population au détriment d'une autre partie pour faire des économies. Enfin, il ne faut pas oublier que cet aménagement ne sera pas éphémère ni modifiable mais bien définitif dès lors qu'il sera mis en oeuvre.

Document à consulter :

Liaison Passerelle Bout en Bout avec Modification Echangeur PSP.pdf pdf 752 ko

